

# Séminaire « Développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national »

14 et 15 décembre 2021 – en ligne

## Session 1 - Définitions et classification des CPS, situation française historique et actuelle

### Définition et classification des CPS - Béatrice Lamboy (Santé publique France)

Dans sa première définition proposée dans les années 90, l'OMS définit de façon générale la compétence psychosociale comme « la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. C'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement » (WHO, 1994). Le développement de cette capacité psychosociale globale peut se faire par « l'enseignement de compétences de base utiles à la vie (dénommé en anglais « life skills ») » (WHO, 1994). Aujourd'hui, les données de la littérature nous permettent de définir de façon précise et fondée les CPS. Il s'agit d'un ensemble cohérent et interrelié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales), impliquant des connaissances, des processus intrapsychiques et des comportements spécifiques, qui permettent de renforcer le pouvoir d'agir (empowerment), de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives.

En partant du cadre théorique de l'OMS, des principales classifications internationales, et des données probantes actuelles, une nouvelle classification CPS intégrative et centrée sur les CPS clés est proposée. Cette classification actualisée des CPS se focalise sur les principales CPS mise en avant dans la littérature. Ainsi, 9 CPS générales (comprenant au total 21 CPS spécifiques) et regroupées en trois grandes catégories ont pu être identifiées : 3 CPS cognitives (avoir conscience de soi, capacité de maîtrise de soi, prendre des décisions constructives), 3 CPS émotionnelles (avoir conscience de ses émotions et de son stress, réguler ses émotions et gérer son stress) et 3 CPS sociales (communiquer de façon constructive, développer des relations constructives, et résoudre des difficultés).

### Historique des CPS en France - Williamson Marie-Odile, IREPS Pays de la Loire

En 25 ans, le développement des compétences psychosociales (CPS) a connu en France une évolution lente et laborieuse. Cette présentation a pour objet de porter un regard sur les différentes étapes franchies, sans revendication d'exhaustivité afin d'en tirer quelques enseignements pour le déploiement national attendu. La reconnaissance de la juste place des CPS en prévention et promotion de la santé a suivi les évolutions d'une part des connaissances scientifiques du large champ des disciplines impliquées et d'autre part de l'expertise d'intervention et d'implantation de programmes. L'observation en parallèle de l'inscription progressive du développement des CPS dans

les recommandations nationales en matière d'éducation pour la santé des jeunes et dans les pratiques des professionnels de la santé et de l'éducation, permet d'identifier différents freins et leviers. Le concept même de CPS s'est vu interrogé et parfois contesté. Dans un champ de la santé mentale dominé jusqu'alors par l'approche psychanalytique, ces démarches psycho-éducatives ont été perçues par certains comme « trop » comportementalistes ou inadaptées au contexte français. D'autres y ont vu des modèles inspirants des organisations sectaires, bien loin des notions de ressources individuelles et d'empowerment alors identifiées et attendues en promotion de la santé par les pionniers prêts à relever le défi de cette mutation. En matière d'action, les programmes empiriquement validés le plus souvent issus de la recherche internationale ont quant à eux, connus des difficultés pour être adaptés en France puis rendus disponibles et intégrés aux pratiques des professionnels de « terrain ». De fortes mobilisations institutionnelles et professionnelles ont eu lieu pour explorer, diffuser et formaliser les savoirs à la fois scientifiques et expérientiels. De véritables collaborations entre tous les acteurs, se reconnaissant mutuellement dans leurs champs de compétences et dans leur interdépendance sont indispensables pour répondre aux enjeux actuels afin de disséminer des interventions fondées sur des données probantes.

## Etat actuel de la situation française

Les compétences psychosociales dans les politiques publiques - Nadine Fréry (Santé publique France) et le comité de pilotage de la stratégie nationale de renforcement des CPS chez les enfants et les jeunes

Ces dernières années, plusieurs politiques publiques en lien avec les enfants, les jeunes et les parents ont mis en place des actions favorisant le développement des compétences psychosociales (CPS). Ces actions visent à agir favorablement sur le bien-être, la santé mentale, les addictions, la santé sexuelle, la violence, le vivre ensemble et la réussite éducative.

Dès à présent, le développement des CPS est promu dans cinq plans de santé publique (Plan national de santé publique - Priorité prévention 2018-2022 ; Feuille de route en santé mentale et psychiatrie ; Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 ; Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 ; Programme national de lutte contre le tabac - 2018-2022). Santé publique France accompagne le développement des CPS dans le cadre de ces plans et produit aujourd'hui un référentiel, une des étapes pour favoriser le déploiement des CPS sur l'ensemble du territoire. Le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a mis en place en 2016 le parcours éducatif de santé, consolidé par la démarche École promotrice de santé impulsée en 2020 ; de la maternelle au lycée, les CPS sont présentes dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle a pour objectif de développer les CPS pour tous les étudiants et d'enseigner les CPS au sein des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé). Au sein des établissements d'enseignement et de formation agricoles, des actions de formation sont mises en œuvre auprès des personnels enseignants, d'éducation et de santé sur le développement des CPS chez l'adolescent. Dans les territoires, de nombreux acteurs mettent en place des actions CPS (ARS, rectorat, protection judiciaire de la jeunesse, collectivités (via les missions locales, contrats locaux de santé, ASE, PMI...), associations...).

Aujourd'hui, une stratégie interministérielle de déploiement des CPS sur la période 2022-2027 est en cours de finalisation, afin de renforcer les politiques publiques de développement des CPS auprès des enfants et des jeunes dans leurs divers milieux de vie.

### Recensement et caractéristiques des programmes CPS en milieu scolaire - *Enguerrand du Roscoät, Santé publique France*

Afin de dresser un premier état des lieux descriptif des programmes de développement des compétences psychosociales déployés sur le territoire national, une enquête a été conduite entre 2017 et 2018 par Santé publique avec le soutien de la Direction générale de la santé (DGS) et de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Des questionnaires ont été adressés par mail aux référents des politiques en charge de la jeunesse, de la santé mentale, des addictions et aux directeurs de santé publique des agences régionales de santé (ARS), ainsi qu'aux conseillers techniques des Rectorats (médecins et infirmiers). Il était demandé de renseigner un maximum de 6 programmes par ARS et par rectorat (en moyenne, trois programmes ont été renseignés). Pour chaque programme identifié, les caractéristiques suivantes devaient être précisées : le nom du programme, le nom de la structure déployant le programme, la thématique de prévention ou de promotion de la santé visée, l'âge ou le niveau scolaire ciblé, le nombre total et la durée des sessions, leur fréquence, les outils d'animation utilisés, les types de compétences psychosociales travaillées, et enfin l'existence de données d'évaluation. Parmi les 18 ARS sollicitées, 16 ont répondu au questionnaire, dont 13 ARS métropolitaines et 3 ARS ultramarines. Parmi les 30 rectorats sollicités, 18 ont répondu au questionnaire. Au total, les analyses descriptives s'appuient sur un corpus de 94 programmes déployés en milieu scolaire. Cette enquête a permis de fournir une photographie rétrospective des caractéristiques d'un échantillon de programmes déployés en milieu scolaire en 2017-2018. L'étude comporte des limites importantes. Elle permet cependant d'apporter des éléments de réflexion sur les indicateurs et les outils de monitoring, utiles au pilotage d'une stratégie de déploiement des programmes de développement des compétences psychosociales à l'échelle d'un territoire.

### Les compétences psychosociales dans la formation des enseignants : cartographie des enseignements - *Julien Masson et Adeline Darlington-Bernard, Université Claude Bernard Lyon1, membre du réseau UNIRÉS*

Cette présentation résume les résultats du premier volet d'une étude réalisée par UNIRÉS, le réseau des universités pour l'éducation à la santé, en collaboration avec Santé Publique France. En s'appuyant sur les coordonnateurs du réseau UNIRÉS, cette étude propose un état des lieux de la formation initiale des futurs enseignants au regard des CPS et plus largement de la santé, de l'éducation et de la promotion de la santé. Par une analyse sémantique par mots clé de 904 maquettes de formation Master MEEF 1e et 2e année toutes mentions confondues, et par la diffusion d'un questionnaire auprès des coordonnateurs du réseau UNIRÉS et des intervenants en INSPE, nous avons cherché à identifier la présence des enseignements relatifs aux compétences

psychosociales et à la promotion de la santé dans la formation initiale des enseignants sur le territoire français. Les résultats semblent montrer une faible présence formalisée de ces thématiques, qui n'apparaissent que très peu dans les intitulés d'UE et d'EC. Lorsqu'elles sont présentes, elles semblent liées aux savoirs disciplinaires de certaines formations spécifiques (SVT, STMS, SMSSE, etc.). Cependant, selon certains formateurs, elles sont tout de même abordées. Un deuxième volet à cette étude est en cours. Il permettra d'explorer les nouvelles maquettes de formation qui sont appliquées à partir de la rentrée 2021, et d'établir un comparatif avec les maquettes d'avant la réforme. Le recours à des entretiens semi-directifs contribuera également à approfondir les présents résultats.

Mots clé : Promotion de la santé, CPS, école, formation initiale des enseignants

## Session 2 - Expériences de mise en œuvre d'intervention CPS

### Table ronde 1 - Programmes CPS de type universel (thématiques et transversaux)

- **Unplugged – Intervention CPS pour lutter contre les addictions - *Nicolas Beaujard, APLEAT***

Un programme 'évidence based' représente une intervention modélisée, appuyée sur une théorie de référence, dont l'efficacité a été démontrée par un protocole d'évaluation scientifique rigoureux, qui comprend la comparaison entre un groupe bénéficiaire et un groupe témoin.

Unplugged fait partie de ces programmes validés.

Il est composé de 12 séances d'1 heure délivrées en class. Sa stratégie d'intervention repose sur le renforcement des compétences psychosociales, la correction des croyances normatives, le changement d'attitude à l'égard des drogues et l'amélioration des connaissances sur les substances psychoactives grâce à l'utilisation de méthodes interactives (mises en situation, jeux de rôles) lors de séances formalisées et structurées (manuel détaillant le déroulement des séances).

La modalité d'implantation est basée sur un principe de co animation progressive entre le professionnel du collège et un chargé de prévention durant les 12 séances de la 1re année, avec une autonomisation progressive du co animateur les années suivantes, sauf sur les 3 séances concernant les produits.

Depuis 2014, l'Apléat Acep déploie Unplugged dans les départements du Loiret et du Cher, avec un passage à l'échelle nationale en lien avec la Fédération Addiction et Santé Publique France.

Au regard de notre expérience, 3 grands défis nous apparaissent :

Comment assurer une durabilité des co animateurs ?

Comment maintenir une qualité des gestes professionnels des chargés de prévention ?

Comment aller plus intensément vers un universalisme proportionné ?

L'intervention proposée permettra de dégager des pistes de réflexion.

- **Programme Good Behavior Game (GBG) ou le Jeu du comportement adapté - *Catherine Reynaud-Maurupt, Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale (GRVS)***

Le GBG est une stratégie de gestion du comportement en classe élémentaire, qui a pour but d'apaiser le climat scolaire. Grâce au GBG, les enseignants intègrent le renforcement des compétences psychosociales dans les stratégies pédagogiques qu'ils utilisent pour enseigner les matières académiques. Le programme comprend des séances pluri-hebdomadaires qui se déroulent pendant que les élèves travaillent sur leurs leçons habituelles. Le GBG s'appuie sur quatre éléments-

clés : les règles de la classe, l'appartenance à une équipe, l'observation active du comportement et le renforcement positif. Chaque élément-clé implique une série de gestes professionnels pour l'enseignant qui sont les garants des bénéfices attendus et sont décrits dans un recueil des critères de qualité.

L'implantation du GBG concerne prioritairement des équipes pédagogiques entières, dans le cadre d'un projet d'école. La formation des enseignants se déroule durant une année scolaire : elle comprend trois journées de formation ainsi qu'un suivi bimensuel en classe (observation d'une séquence de classe puis entretien d'analyse de pratiques avec l'enseignant).

L'équipe du GRVS a bénéficié d'un transfert de compétences entre 2015 et 2017 de la part de l'American Institutes for Research (AIR) qui porte le déploiement du programme au niveau international, dans le cadre d'un essai-pilote conduit en partenariat avec la Direction départementale de l'Éducation nationale dans les Alpes-Maritimes (DSDEN06). Le transfert de compétences de l'AIR a permis au GRVS d'acquérir les compétences pour implanter le programme mais également pour porter un déploiement national. Depuis 2018, le GRVS poursuit le déploiement dans les Alpes-Maritimes et a engagé des transferts de compétences à l'attention de partenaires qui travaillent avec l'Éducation nationale sur leur territoire : le CODES 83 (département du Var), APLEAT (département du Loiret) et Addictions France (régions Grand-Est, Normandie, Ile-de-France, Ile de la Réunion). A ce jour, 559 enseignants ont été formés ou sont en cours de formation.

- **Les CPS dans et hors l'école** - Alice Coste, *Co-référente régionale sur le développement des Compétences Psychosociales – IREPS ARA*

Forte de son expérience de terrain depuis la fin des années 2000, l'IREPS Auvergne Rhône-Alpes déploie aujourd'hui avec le soutien financier de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, un programme régional de développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

L'originalité de ce programme repose sur son approche territoriale « dans et hors l'école » fortement inspirée des leviers d'action en promotion de la santé. En effet on sait aujourd'hui, grâce aux données de la littérature et à l'expérience des acteurs de terrain, que l'efficacité des programmes de développement des compétences psychosociales repose non-seulement sur les activités formelles à destination des enfants, mais aussi sur la fonction de modèle des intervenants, la mobilisation des parties prenantes, la cohérence éducative dans les différents milieux de vie des enfants, le climat positif et bienveillant, etc.

L'IREPS ARA s'attache donc à accompagner des communautés éducatives (élus, professionnels, bénévoles et familles) dans leurs territoires (quartiers, communes, communautés de communes, bassins de vie). Elle les soutient dans l'adaptation des interventions à leurs contextes, leurs compétences et leurs contraintes afin d'élaborer et de faire vivre sur la durée des projets qui agissent autant sur les compétences individuelles des enfants et des jeunes que sur les environnements dans lesquels ils évoluent.

Ce programme régional représente aujourd'hui 30 territoires accompagnés, certains depuis 2019, chacun de manière différente. Ils ont pour point commun de faire se rencontrer les différents acteurs éducatifs qui accompagnent les enfants et les jeunes autour d'un même objectif de développement des compétences psychosociales. Ils s'appuient sur la diversité des missions de chacun pour agir à

différents niveaux de déterminants de la santé, du plus individuel au plus global. La pluralité de ces expériences est partagée et capitalisée dans des temps régionaux.

- [Retour d'expérience de l'Ireps Pays de la Loire : de l'intervention en classe pour renforcer les CPS des enfants à l'accompagnement des pratiques professionnelles - Magalie Segretain, IREPS Pays de la Loire](#)

Le sujet des CPS en promotion de la santé mobilise l'Ireps Pays de la Loire depuis 20 ans.

3 grandes phases ont marqué l'histoire de ce développement.

- La première phase est celle de la construction d'une expertise d'interventions conduites en classe, de 2001 à 2014 et la formalisation des pratiques avec le site du cartable des compétences psychosociales.

- La seconde phase est celle de l'expérimentation d'un déploiement à moyenne échelle avec le déploiement du programme En santé à l'école, de 2015 à 2018 visant le transfert de compétences auprès d'enseignant.e.s

- La troisième phase est celle de l'internalisation avec le Programme académique de renforcement des CPS en classe porté par l'Académie de Nantes.

Le cartable des compétences psychosociales, site ressource, propose un outillage autant pédagogique que méthodologique pour guider l'implantation de projets, et animer des séances dédiées au sujet. La volonté de ses auteurs était d'apporter les ingrédients nécessaires à la construction de projets qui puissent tenir compte de critères garantissant la qualité des projets menés en s'appuyant à l'époque sur les données disponibles issues des évaluations menées sur des programmes reconnus comme efficaces. Le cartable, est donc un référentiel d'interventions, utilisé comme tel encore aujourd'hui.

Le programme « En santé à l'école », inauguré en 2015, par l'Agence régionale de santé, dirigé par l'Ireps Pays de la Loire, s'est déployé de 2015 à 2018, en partenariat avec l'Académie de Nantes et l'Uradel. Ce programme s'est décliné en différentes modalités d'accompagnements des pratiques professionnelles en formation continue ou initiale, accompagnement d'équipes éducatives. Une évaluation externe a conclu à la réussite du programme en terme de transfert de compétences auprès des enseignants et a mis en évidence les facteurs qui ont contribué à cela, parmi eux, l'engagement de l'institution ou la compétence des formateurs et la qualité de l'approche utilisée : comprendre le sens des activités en vivant ce qu'ils seraient amenés à faire vivre aux élèves est un incontournable et suppose du temps dédié à la formation (minimum 12h).

A la suite de cette expérience, l'Académie de Nantes a souhaité intégrer le renforcement des compétences psychosociales dans son projet académique. L'Ireps Pays de la Loire est chargée depuis 2018, d'accompagner cette intégration. Le dispositif académique s'appuie sur un pilotage interne et sur la mobilisation de personnels de l'éducation nationale, appelés professionnels-ressources, ces derniers sont formés par l'Ireps Pays de la Loire pour conduire des stages de formation auprès d'enseignants du 1er et 2nd Degré. L'inscription du dispositif académique dans un axe du projet académique visant l'amélioration du climat scolaire, offre un cadre institutionnel légitime mais risque la perte de vue des exigences relevant de la promotion de la santé. Pour parer à cela, le soutien à la

montée en compétences des professionnels-ressources est une nécessité qui implique du temps pour acquérir des savoirs d'intervention et d'accompagnement des pratiques professionnelles portant sur le sujet des CPS.

Il est aujourd'hui envisagé le déploiement de 18 stages de formations bénéficiant à plus de 400 enseignants au cours de la seule année 2020/2021 avec un suivi des équipes formées sur 2 ans. Ce dispositif permettra donc la démultiplication des actions de formations à grande échelle. Il conviendra cependant de maintenir un dispositif de supervision des professionnels-ressources afin de garantir l'efficacité de leurs actions dont l'évaluation reste encore à mener.

- **Renforcement des CPS dans une école primaire** - *Mme Sophie Couvert, enseignante et directrice de l'école Jean de La Fontaine, 44 160 Ste Anne sur Brivet*

En 2016, notre Inspectrice de l'Education Nationale a distribué à tous les directeurs de notre secteur un flyer de l'IREPS44. En 2017-2018, toute l'équipe enseignante a adhéré au projet qui consistait à se former au renforcement des compétences psychosociales. Nous avons postulé et été retenu dans le cadre d'un programme « EN SANTE A L'ECOLE » qui n'existe plus aujourd'hui.

Trois ans de pratique au sein de toutes les classes de l'école ont permis de dégager des effets bénéfiques pour les élèves du point de vue de l'empathie, la communication, la recherche de solutions dans les conflits, l'identification de ressources, la connaissance des émotions. Cet engagement de l'équipe enseignante lui a apporté cohésion et cohérence. Travailler ces compétences procure aussi un climat positif pour les adultes !

Même formés, le travail auprès des élèves avec troubles du comportement peut mettre en difficulté les enseignants. Une analyse de pratique accompagnée d'une formatrice de l'IREPS nous a beaucoup apporté.

Le développement d'une posture visant à renforcer les compétences psychosociales est également utile au quotidien et dans les moments de tension pour la direction d'école.

Le renouvellement de l'équipe enseignante appelle à créer une nouvelle dynamique autour de ses apprentissages. Il nécessiterait l'accès à une formation qui fut solide et très riche pour tous ses participants.

Les bénéfices de tels apprentissages sont multipliés quand les différents acteurs autour de l'enfant y sont sensibilisés. Et c'est une force de notre territoire puisqu'un premier groupe de parents volontaires a été initié, puis l'animatrice de l'Espace Ados de la commune et certains volontaires du collège de secteur. La mairie valorise les actions des différents partenaires engagés. Et un nouveau groupe de parents devrait accéder à la sensibilisation proposée par l'IREPS.

## Table ronde 2 - Jeunes vulnérables

- **Le « dispositif TAC » (tabac, alcool, cannabis), un outil de prévention et de réduction des risques liés aux consommations des mineurs pris en charge par la Protection**



*Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) - Suzanne Rousselet, Promotion de la santé, Direction Interrégionale PJJ Grand-Ouest*

Les études réalisées auprès des jeunes accompagnés par la PJJ mettent en évidence le cumul de leurs vulnérabilités sociales, affectives, scolaires et sanitaires. Les enquêtes INSERM de 1997 et 2004 soulignent que leurs consommations de produits psychoactifs sont supérieures à celles de la population scolaire générale.

Depuis 2013, la Direction de la PJJ s'est engagée dans une démarche « PJJ Promotrice de Santé » qui encourage une approche globale de la santé des adolescents. Dans ce cadre, la Direction Interrégionale Grand-Ouest organise une action de soutien au développement des CPS des jeunes comprenant l'élaboration d'outils pédagogiques adaptés à leurs besoins et au contexte judiciaire. Le « dispositif TAC » intègre cette dynamique.

Co-élaboré par l'association de prévention Liberté Couleurs et des professionnels de la PJJ, cette démarche organisée en 4 étapes combine deux interventions individuelles (avec l'éducateur référent du jeune) et deux animations collectives (avec un professionnel de la PJJ et un animateur de prévention). Les séquences collectives ont pour objectifs, de questionner les représentations sociales des jeunes ; puis de favoriser un processus de positionnement et de responsabilisation. Le dispositif vient s'intégrer à la prise en charge globale du mineur et au projet d'établissement ou de service.

L'outil est désormais en phase de déploiement à la PJJ, par l'organisation d'une formation-action au niveau interrégional grand-ouest, puis au niveau national. Il a été expérimenté favorablement avec d'autres acteurs de la jeunesse (Itep, maisons de quartier, centres sociaux etc.). Son édition pour une mise à disposition hors PJJ est prévue pour 2022.

- **Programme de développement des CPS à l'attention des enfants scolarisés de 6 à 11 ans « Le Voyage des TOIMOINOUS, Grandir et Vivre ensemble » - Anne-Laure Tanchoux, ARS Nouvelle-Aquitaine – Délégation Départementale de la Haute-Vienne**

Le programme de développement des CPS « Le Voyage des TOIMOINOUS, Grandir et Vivre ensemble » est déployé à l'attention des enfants de 6 à 11 ans, dans les écoles élémentaires et dans les centres de loisirs situés sur nos territoires prioritaires : les Contrats Locaux de Santé et les Contrats de Ville des trois départements de l'Ex-Limousin depuis 2016. Puis en Gironde sur le Contrat Local de Santé de Bordeaux Métropole depuis 2018.

Dans la logique du lieu promoteur de santé, l'objectif est d'implanter ce programme au sein d'un même site, pendant plusieurs années consécutives, afin de faire bénéficier le plus grand nombre d'individus ; encadrants et enfants, de ces séances spécifiques qui ont une influence favorable sur les

interactions et concourent à une amélioration du « vivre ensemble ». Pour ce qui concerne les écoles, le programme a lieu lors du temps périscolaire ou lors du temps scolaire, voir les deux à la fois.

Ce projet est le résultat d'un partenariat étroit entre l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'Education Nationale et les collectivités locales concernées depuis 6 ans. Un consortium d'opérateurs locaux en éducation et promotion de la santé (ADDICTIONS FRANCE, ENTRAIDSIDA, IREPS, MUTUALITE FRANCAISE, ...) a été missionné pour organiser les rencontres de négociations avec les partenaires des territoires ; former les futurs encadrants, proposer un appui méthodologique pour adapter les séances à l'organisation des équipes, proposer une offre en co-animation si besoin, et aider à l'évaluation globale du projet.

Une fois formés, les animateurs périscolaires et les enseignants volontaires offrent aux enfants un programme minimum de 7 séances d'1h30 sur le renforcement des aptitudes personnelles. A partir d'activités ludiques et éducatives, les enfants apprennent à identifier plusieurs de leurs compétences cognitives, émotionnelles et relationnelles.

Une Recherche Interventionnelle, actuellement menée par une équipe de psychologues chercheurs, consiste à valider scientifiquement le contenu de ce programme CPS qui a été co-construit par l'ensemble des partenaires, puis à vérifier l'impact des séances sur les changements de comportement des enfants, ceci afin de permettre à terme que le programme soit reconnu comme « probant ».

- [Intervention ScholaVie Interventions CPS auprès d'adultes référents dans les QPV, REP et REP+ Laure Reynaud, Association ScholaVie](#)

Cette intervention présente une formation auprès de professeurs coordinateurs de dispositifs relais de socialisation et d'apprentissages, dans l'académie de Dijon. Ces dispositifs de rattachement scolaire accompagnent des élèves âgés de 12 à 16 ans fragilisés par leur parcours, dans leurs capacités à donner du sens à l'école, à vivre des relations apaisées, sécurisées avec les adultes et leurs pairs. Ne parvenant à internaliser ni les exigences sociales, ni celles liées aux apprentissages, ils subissent l'école comme un lieu qui impose des règles et des savoirs dont ils ne reconnaissent que la dimension contraignante. Ils entrent alors en profonde rupture avec l'Institution, se marginalisent scolairement et socialement.

Le développement des CPS de ces jeunes comme des adultes qui les accompagnent représente un levier d'intervention majeur, pour leur permettre d'engager et de sécuriser un parcours de rattachement.

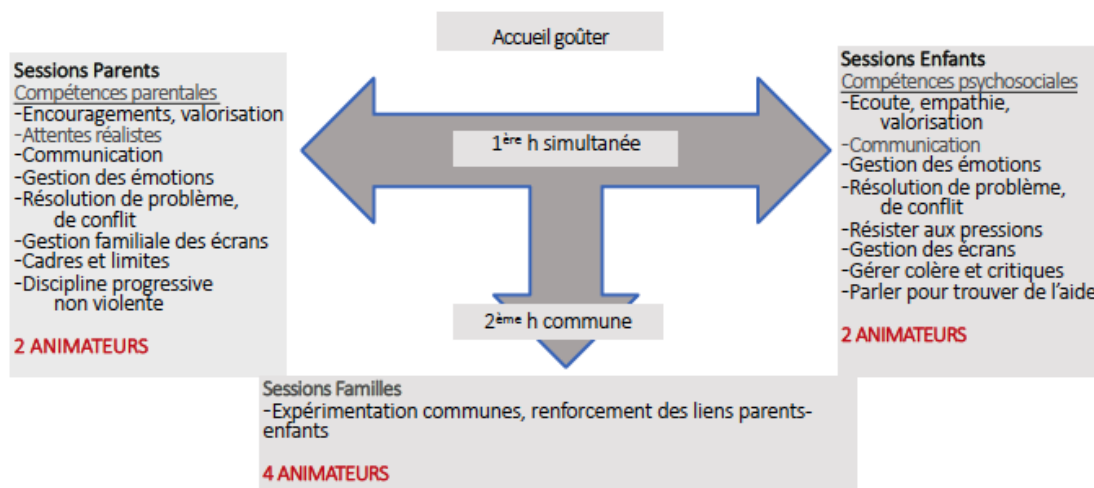
Une intervention de deux jours a eu lieu en juin 2021, assurée par ScholaVie, association d'intérêt général qui lutte contre le décrochage scolaire et œuvre pour le bien-être de tous les membres de la communauté éducative.

Cette intervention a été possible dans le cadre du Plan Académique de Persévérance Scolaire et de Prévention du décrochage, plan cofinancé par le Fonds social européen, via la programmation opérationnelle nationale Emploi et Inclusion, 2014-2020. Les freins rencontrés pour la mise en œuvre ont été financiers, organisationnels et idéologiques. Il a fallu convaincre du rôle des CPS dans l'apprentissage, lutter contre une certaine représentation du métier d'enseignant et contre la pression des programmes.

Lors de la formation, une alternance entre la théorie et la pratique a été proposée. Les fondements théoriques et scientifiques ont permis de lever les freins, l'expérience concrète a permis l'intégration des bénéfices pour soi-même et pour ses élèves et donc la volonté d'inclure le développement des CPS dans sa programmation, ses pratiques et sa posture.

- **Le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) - Corinne ROHRIG, comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes Maritimes (CODES06)**

PSFP est un programme psycho-éducatif de renforcement des compétences familiales, faisant partie des programmes à données probantes. Il accueille les parents et leurs enfants dans des ateliers où les mêmes thèmes sont abordés, ce qui en accroît l'efficacité. Chaque édition rassemble un groupe de 10 familles autour de 14 sessions de 2h (1/sem). PSFP s'adresse aux familles avec des enfants de 6-11 ans ou de 3-6ans.



Positionné dans le champ de la promotion de la santé mentale, il s'appuie sur les concepts de résilience, d'auto-efficacité, d'apprentissage social et de communication non-violente. Il développe l'attention positive, la communication, la gestion des émotions et pose les bases de la discipline positive.

Principalement implanté à la demande des villes, son protocole d'implantation offre une formation solide aux partenaires locaux et aux animateurs, dont il améliore les compétences professionnelles au-delà du programme.

Dans un contexte de bienveillance et d'expérimentations concrètes d'outils validés, Il offre un cadre d'échanges constructifs et progressifs où les uns et les autres apprennent aussi de leurs expériences et savoir-faire respectifs.

Il permet aux parents d'élargir l'éventail de leurs pratiques parentales : il a des effets rapides sur les relations familiales et la confiance en soi des parents.

A moyen terme il améliore :

- les compétences parentales : sentiment d'efficacité personnelle, communication, supervision et engagement
- les compétences psychosociales des enfants : réduction des troubles du comportement
- la santé mentale : anxiété et dépression
- le climat et les liens familiaux.

A long terme il réduit l'initiation et la consommation de produits psychoactifs.

## **Session 3 : Effets des interventions CPS probantes et caractéristiques des interventions CPS efficaces**

### Effets des interventions CPS probantes (Bien-être, comportement, addictions, scolarité...)

#### Compétences psychosociales, prévention des addictions et santé sexuelle - Pierre

*Arwidson, Santé publique France*

Une des origines de la conception de programmes fondés sur les compétences psychosociales provient de chercheurs qui avaient pour objectif de réduire les problèmes de santé publique des jeunes qui inquiétaient le plus la société.

Parmi les deux principaux sujets étudiés, il faut noter la consommation de substances psychoactives ou les problèmes liés à la sexualité.

Ce sont justement ces deux thèmes de prévention qui avaient été retenus dans l'Expertise collective de l'Inserm intitulé Education pour la santé. Démarches et méthodes, publiée en 2001.

Dans le chapitre évaluation de cette expertise collective, on constate que certains de ces programmes évalués scientifiquement étaient efficaces, alors d'autres ne l'étaient pas. C'est en fait la qualité de la conception et de la mise en œuvre qui importent et non la catégorie d'approche, même par les compétences psychosociales.

Deux programmes emblématiques seront présentés : celui conçu par Gilbert Botvin autour du problème des addictions et nommé Formation aux compétences de vie (Life skills training), et celui conçu par Douglas Kirby, concerné par les risques liés à la sexualité et nommé Choix plus sûrs (Safer choices).

Ces programmes sont en général constitués d'une partie générique (compétences générales) et une partie spécifique liée au thème de prévention à savoir informations ou compétences spécifiques au thème.

La question actuelle est la manière de transférer des programmes de prévention thématique spécifique efficace vers d'autres thèmes. Les programmes de prévention des addictions ont-ils un effet sur les risques sexuels. Ont-ils un effet sur la prévention de la violence ? Sous quelles conditions ?

Des organisations internationales ont produit des référentiels internationaux thématiques : UNESCO-OMS-UNICEF sur la sexualité, l'UNODC sur les drogues. La Banque mondiale a produit un référentiel générique mais dans l'objectif de réussite économique.

#### Compétences psychosociales et climat scolaire : violence, harcèlement et vivre ensemble -

*Damien Tessier, Université Grenoble Alpes*

Les programmes de développement des compétences psychosociales (CPS) représentent une approche efficace non seulement pour prévenir les conduites à risque et promouvoir la santé mentale, mais également pour favoriser un bon climat scolaire. Le climat scolaire est une notion aux contours flous. Bien qu'il n'y ait pas vraiment de définition consensuelle, plusieurs indicateurs sont utilisés dans les études sur les CPS pour traduire ce climat scolaire (e.g., relation enseignants-élèves, comportement pro-sociaux, anxiété, harcèlement, violence).

Dans le cadre de cette intervention, nous présenterons les effets de plusieurs programmes de développement des CPS sur ces différents indicateurs du climat scolaire. Plus précisément, nous développerons dans un premier temps les effets des programmes ciblés (i.e., programme travaillant spécifiquement une CPS sur une ou plusieurs séances), puis ceux des programmes transversaux (i.e., programme permettant de travailler plusieurs CPS en même temps par le biais de pratiques de psychologie positive ou la satisfaction des besoins psychologiques fondamentaux des élèves), et enfin ceux des programmes multi-composants (i.e., programme combinant plusieurs pratiques de psychologie positive).

Si ces trois types de programmes suscitent des effets positifs sur le climat scolaire, les programmes multi-composants semblent plus prometteurs car plus à même de s'adapter à la diversité des élèves. Les mécanismes explicatifs des effets de ces trois types de programme seront également développés.

**Compétences psychosociales, santé, bien-être et réussite scolaire** - *Rebecca Shankland, Université Lumière Lyon 2*

Les programmes de développement des compétences psychosociales (CPS) ont fait l'objet de nombreuses recherches et sont aujourd'hui recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé comme un moyen de promouvoir la santé mentale et le bien-être global des individus. De plus, les synthèses des recherches ont mis en évidence des effets bénéfiques du développement de ces compétences sur la réussite scolaire, et par la suite, sur la réussite professionnelle. Dans le cadre de cette intervention, nous présenterons les effets de différents types de programmes de développement des compétences psychosociales sur ces trois dimensions : santé mentale, bien-être et réussite scolaire. Plus précisément, nous développerons dans un premier temps les effets des programmes ciblés (i.e., programme travaillant spécifiquement une compétence psychosociale sur une ou plusieurs séances), puis nous présenterons les effets de programmes visant le développement de compétences psychosociales de manière transversale (i.e., programme permettant d'agir sur des processus psychologiques et cognitifs comme la décentration favorisant le développement de plusieurs compétences psychosociales simultanément), comme les programmes fondés sur les pratiques de pleine conscience ou de psychologie positive. Les mécanismes explicatifs des effets de ce type de programme seront également explicités.

**Caractéristiques des interventions CPS efficaces** - *Béatrice Lamboy (Santé publique France)*

Les programmes CPS probants se sont développés dans les pays anglo-saxons dans les années 1970. Ils se présentent encore aujourd'hui sous la forme de cycle(s) d'ateliers psycho-éducatifs en groupe. Ces interventions pragmatiques, structurées et expérientielles permettent aux participants d'explorer et de renforcer leurs propres compétences sociales, cognitives et émotionnelles grâce à des mises en situation et des activités pratiques.

Cette notion de « programme probant » peut renvoyer à deux réalités distinctes qu'il est important de pouvoir différencier. Dans un premier cas, un programme probant est synonyme de programme validé et fait référence à un programme dont l'efficacité a été démontré par une évaluation scientifique. Dans un second cas, il renvoie à une intervention construite selon le paradigme des données probantes (Evidence based) et fait référence à une intervention qui est fondée sur les meilleures connaissances scientifiques et expérientielles disponibles. Ainsi, dans la pratique deux types d'intervention CPS probantes peuvent ainsi être mises en œuvre : l'implantation d'un programme CPS probant « clé en main » et déjà validé ; la construction d'une nouvelle intervention CPS fondée sur les données probantes, adaptée au contexte d'implantation, et utilisant trois sources de connaissances (scientifiques, expérientielles des professionnels et expérientielles du public).

Ces dernières années, plusieurs études scientifiques se sont intéressés aux critères d'efficacité et aux facteurs communs des programmes CPS probants. Elles ont ainsi permis d'identifier 8 critères associés à l'efficacité des interventions CPS. Cinq critères portent sur l'intervention CPS elle-même :

- 1/ une intervention structurée SAFE (Séquencée, avec une pédagogie Active, Focalisée sur les CPS clés, et un enseignement Explicite des CPS),
- 2/ des contenus fondés sur les données probantes
- 3/ des ateliers intensifs qui s'inscrivent dans la durée
- 4/ des ateliers qui s'appuient sur des supports formels
- 5/ une pédagogie positive et expérientielle.

Trois critères portent sur l'implantation et l'environnement de l'intervention CPS :

- 6/ une implantation de bonne qualité,
- 7/ des pratiques CPS informelles mises en place au quotidien
- 8/ un environnement éducatif soutenant.

## Session 4 : Evaluation des interventions CPS, déploiement et perspectives

### Evaluations des interventions CPS : quelques repères méthodologiques - Béatrice Lamboy (Santé publique France)

En prévention et promotion de la santé et en santé publique en général, « évaluer consiste fondamentalement à porter un jugement de valeur sur une intervention en mettant en œuvre un dispositif permettant de fournir des informations scientifiquement valides et socialement légitimes sur une intervention ou sur n'importe laquelle de ses composantes de façon à ce que les différents acteurs concernés, qui peuvent avoir des champs de jugement différents, soient en mesure de prendre position sur l'intervention et construire un jugement qui puisse se traduire en actions. (Brousselle, Champagne, Contandriopoulos, & Hartz, 2009). ; Contandriopoulos, Champagne, Denis, & Avargues, 2000)

Il n'existe pas une évaluation mais une diversité d'évaluations qui peuvent varier selon plusieurs dimensions. En premier, il est nécessaire de distinguer les évaluations en fonction de leur temporalité, répondant ainsi à différentes finalités (avant, pendant ou après l'action). Ensuite, il est important de différencier les évaluations en fonction de la nature du dispositif évaluatif : les évaluations scientifiques (ou recherche évaluative) visent à produire de nouvelles connaissances à l'aide d'une démarche scientifique et les évaluations de terrain visent à accompagner et optimiser l'intervention par des méthodologies plus simples réalisables par les acteurs.

Sur la base de ces deux dimensions (temporalité et démarche évaluative), 9 principales évaluations (dont 5 évaluations de terrain) ont été identifiées pour évaluer les interventions CPS :

- en amont : 1/ la modélisation est une représentation schématique de l'action et l'évaluation théorique est une analyse conceptuelle permettant d'apprécier la qualité et les fondements de cette modélisation ;
- en phase de développement : 2/ les études pré-test (qualitatives) permettent d'apprécier l'adéquation des supports, 3/ les évaluations expérimentales d'efficacité permettent de démontrer les effets, 4/ les évaluations de processus étudient les mécanismes de l'intervention ;
- en phase de déploiement : 5/ les études post test portent sur l'appréciation des bénéficiaires, 6/ les évaluations de mise en œuvre décrivent les biens et services produits (au regard des objectifs opérationnels), 7/ les évaluations de processus étudient les processus et facteurs associés à la mise en œuvre de l'intervention, 8/ les évaluations de résultat par suivi d'indicateurs permettent d'objectiver l'évolution des déterminants, problèmes et états de santé (au regard des objectifs spécifiques de santé), 9/ les séries chronologiques permettent de démontrer que cette évolution est bien causée par l'intervention CPS.

### Table ronde 3 - Stratégie, déploiement des CPS dans les territoires



- **Actions de l'ARS des Pays de la Loire pour le développement des compétences psychosociales** - *Nicolas Durand, Agence régionale de santé Pays de la Loire*

Des programmes de développement des CPS sont menés dans Les Pays de la Loire depuis plus de 20 ans, principalement en direction des enfants. De 2013 à 2016, l'ARS et l'Académie de Nantes ont déployé, avec le soutien de l'IREPS, une expérimentation de grande envergure au cours de laquelle près de 8000 enfants ont bénéficié d'un atelier CPS.

Fort de cette expérience et de l'évaluation qui en a été faite, le Rectorat a intégré les CPS dans son projet Académique 2018-2022. Une équipe de professionnels ressources, formés par l'IREPS sur financement ARS, assure la formation de collègues qui peuvent ainsi réaliser des actions de développement des CPS dans leurs classes.

Pour aller encore plus loin, l'ARS PDL prévoit de lancer en septembre 2022 deux projets, avec le concours de l'IREPS et de plusieurs partenaires (Conseil régional, Rectorat, Enseignement catholique, DRAAF, collectivités territoriales, associations de parents...) :

- En Sarthe, un programme de développement intensif des CPS en direction des 15-18 ans, dans une vingtaine d'établissements (Lycées professionnels et agricoles, CFA, MFR) ; avec pour objectif d'intégrer ces programmes dans le projet d'établissement pour en assurer la pérennité
- En Loire-Atlantique, un programme intégré de développement des CPS en direction des 8-11 ans, sur tous les temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire...) ; ce programme sera déployé dans 2 ou 3 EPCI sélectionnés sur des critères de santé publique et de dynamique locale.

- **Les compétences psychosociales dans l'académie de Grenoble** - *Christine Lequette, rectorat de Grenoble*

Origine de l'action : Nécessité d'inscrire le développement des CPS en lien avec les politiques publiques nationale (stratégie nationale de santé) et régionale : Programme régional de santé et la convention ARS dans son axe santé et bien-être et prévention des conduites addictives.

L'académie de Grenoble noue depuis longtemps des contacts étroits avec la recherche, et notamment avec le Pr Bègue professeur de psychologie sociale et directeur de la maison des sciences de l'Homme de l'Université Grenoble Alpes.

Nous avons donc depuis 2017 réfléchi avec les chercheurs sur les modalités de l'utilisation des fonds MILDECA. Ces fonds étaient versés sur des appels à projets auxquels les établissements répondaient pour monter des actions de prévention des addictions. Ces actions étaient isolées souvent non évaluées et on sait maintenant que ce type d'intervention peut avoir des effets parfois paradoxaux.

D'où l'idée de reprendre le programme européen Unplugged « clé en main », de l'intégrer dans le parcours éducatif de santé, en le faisant porter par le CAESC (Comité Académique d'Education à la Santé et la Citoyenneté) pour en promouvoir son développement. La rectrice et l'Université (MSH) se sont mutuellement engagées par une convention de partenariat. Le Pr Bègue participe au CAESC

pour présenter le programme et le projet de structuration d'un réseau d'acteur formateur dans les établissements de l'Isère pour ensuite essaimer dans toute l'académie. Par ailleurs le rectorat s'engage à participer à l'évaluation longitudinale dans les établissements qui mettent en place le programme.

Le projet de partenariat a été financé 3 ans par la MILDECA, convention signée en mars 2017 entre la MSH et le rectorat de Grenoble dans le cadre de la mise en place de l'observatoire des conduites à risque de l'adolescent. Depuis le début de ce projet 3 rapports d'enquête blitz ont été rédigés dans le cadre de l'OTCRA ; ils donnent des indicateurs de suivi des actions sur les CPS.

Les 12 séances du programme sont mises en place en 6ème ou 5ème assez facilement par les équipes d'enseignants formés. Un des critères d'évaluation a été la faisabilité des 12 séances.

Depuis la mise en place du service sanitaire en 2018, les 750 étudiants du service sanitaire des 5 filières (kiné, pharma, médecin, sage-femme, infirmier) participent à la mise en place de 5 séances sur les 12 séances CPS Unplugged. Depuis cette année, nous expérimentons avec les universités engagées dans le service sanitaire, et la MSH un programme de 5 interventions CPS montées à partir du programme Unplugged ; elles doivent s'intégrer au projet de l'établissement répondant aux besoins exprimés dans les CESCE ou Projets d'Écoles.

Nous souhaitons également les encadrer par l'équipe de Communication du Rectorat afin de rendre plus visible l'action et la portée du Service Sanitaire. Retour tous les ans auprès des chefs d'établissement participants, des personnels de santé et en CAESC Rapport de l'enquête BLITZ diffusé (plus de 12000 élèves répondants à la dernière enquête 2020)

L'appui du rectorat a été fondamental pour établir ces conventions de partenariat et inscrire ces projets dans la politique régionale, pour aussi inciter les CESC à porter ces actions, et pour chercher des financements MILDECA. Les liens avec la recherche sont aussi très importants pour la validation et le portage de l'évaluation, enfin mobiliser les IA-IPR sur cette dimension a permis un plus grand engagement des équipes pédagogiques au sein des collèges notamment en mettant en avant les effets sur le climat scolaire et la moindre prise de risque des élèves. Ces actions sont intégrées dans le cadre général du développement académique de l'école promotrice de santé.

- [Le déploiement des Compétences Psychosociales dans l'Enseignement Agricole - Émilie Desaulty, Réseau Santé, Écoute et Développement de l'Adolescent \(RéSéDA\)](#)

Au sein de l'Enseignement Agricole, le concept des CPS est diffusé par plusieurs canaux et sous différentes formes :

1/ Dans les référentiels de formation et les pratiques pédagogiques spécifiques à l'Enseignement Agricole :

- Dans le référentiel rénové du Bac Professionnel de l'Enseignement Agricole, les CPS sont directement citées et intégrées aux critères d'évaluation capacitaire ;
- Par la pratique très ancienne de la pluridisciplinarité ;

- Par l'Enseignement d'ESC (Education socioculturelle) qui permet notamment de penser le monde dans une approche sensible qui permet d'apprendre à identifier, nommer, gérer ses émotions et comprendre celles d'autrui.

2/ Dans un texte réglementaire : l'Instruction Technique DGER/SDPFE/2021-216 du 24 mars 2021 portant sur la mise en œuvre de la promotion de la santé dans les établissements de l'Enseignement Agricole.

3/ En formation initiale : « Comment intégrer le développement des CPS dans la pratique pédagogique, comment participer, de sa fonction et à son niveau à faire de l'établissement scolaire un lieu promoteur de santé ? »

- des enseignants ;
- des Conseillers Principaux d'Education ;
- des personnels de santé de l'Enseignement Agricole.

4/ En formation continue :

- sous forme de stages de plusieurs jours : « l'évaluation au service de l'estime de soi de l'élève », Hackathon « Mon internat de rêve »
- sous forme de webinaires « CPS et santé mentale des jeunes ».

5/ Sous forme d'accompagnement d'établissement :

- Appels à projet RéSÉDA « En corps heureux » où il s'agissait notamment de travailler autour des émotions, de la coopération et de l'empathie ;
- Dispositifs d'appui aux établissements (DNA) : dispositif de médiation par les pairs,
- Dispositifs d'expérimentation et de recherche :

O Le corps à l'école, un levier pour apprendre et se développer ;

O Développer les CPS par l'itinérance pédestre ;

O CPS et prévention des conduites addictives en milieu scolaire en partenariat avec la MILDECA.

- [De brèves interventions psycho-sociales en ligne pour améliorer bien-être et apprentissages des étudiants - Mind|ful|set France - Gabor Orosz, Williams Nuytens, Université d'Artois, Laboratoire Sherpa](#)

L'Université d'Artois (UA) expérimente auprès des étudiants une recherche relative aux CPS afin d'améliorer leur bien-être et leurs apprentissages (financement MESRI et UA d'un montant de 261K€). Celle-ci repose sur des interventions psychosociales en ligne issus de travaux menés à l'université inscrits dans les traditions de « Wise Interventions ». Essais contrôlés randomisés, ces interventions nécessitent une heure et ont des effets sur la performance (les notes) des étudiants vulnérables présentant de moins bons résultats. Les étudiants en transition (L1) sont ciblés et doivent se trouver dans un environnement calme, devant un ordinateur ou une tablette durant une séance de TD sans contribution active des enseignants. Une de nos interventions vise à changer les croyances en l'intelligence (Mindset). En régulant des freins tels que « je ne suis pas assez intelligent », l'intervention peut induire des processus récursifs sur le long terme concernant la performance des étudiants. Ce programme a été testé sur une échelle nationale aux États-Unis auprès de lycéens, sur la base de nos propres améliorations (des éléments de Mindfulness ont été ajoutés en collaboration avec les auteurs originels des travaux) : des tests sont réalisés actuellement en France et en Hongrie. Nous avons choisi cette intervention à partir du diagnostic d'un programme mesurant des inquiétudes d'étudiants (relevant du stress, de la pression temporelle, des buts, de l'appartenance, de l'intelligence, de l'efficacité des apprentissages). Les soutiens mentionnés ainsi que l'appui de la région des Hauts-de-France (dispositif Stars de plus de 108K) autorisent l'implémentation de cette intervention auprès de 3000 étudiants à l'UA (Projet Mind|ful|set). Notre intervention peut augmenter les notes des étudiants de 0,27 écart-type sur la base des résultats internationaux et contient des garanties de type qualitatif. Nous sommes au milieu de la collecte de données dans la région des Hauts-de-France : il est possible de passer à une autre échelle (100.000 +) à condition que les enseignants assurant des enseignements auprès des étudiants ciblés se montrent coopératifs.

- Une action transversale visant au développement des Compétences psychosociales tout au long de la vie - *Nicole Carlotti, Promotion de la Santé et de la Prévention Sanitaire, Collectivité de Corse*

En 2018 naît la Collectivité de Corse : fusion de trois institutions départementales et territoriales, l'occasion de mettre en place des actions territorialisées dans une dynamique transversale.

La Corse est un territoire marqué par les problématiques de vulnérabilité, près de 18,5 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté, soit quatre points de plus qu'en France de province. De même, les familles monoparentales sont surreprésentées : 12% des ménages contre 9.4% au niveau national. Au total, 24 % des enfants insulaires vivent dans un ménage pauvre, soit 3 points de plus qu'en France de province.

Sur l'île, d'une zone à l'autre, la pauvreté infantile varie du simple au quadruple. Cet écart reflète les différences de taux de pauvreté entre territoires, de structures familiales et de dynamique démographique.

En 2011 les centres de planifications, confrontés à des problématiques de conduites à risque chez les jeunes et un taux d'IVG très important, remettent en question leur démarche de formation et réfléchissent ensemble sur une nouvelle action de promotion de la santé : le développement des CPS dans les écoles de la maternelle au collège. Parallèlement seront développées des actions de formation intra puis interinstitutionnelles (EN, secteur infanto juvénile et associatif)

En 2019 : réactivation d'un copil ARS, CDC pour réfléchir à la manière de positionner les professionnels en acteurs du déploiement d'actions de développement des compétences psychosociales sur l'ensemble du territoire dans tous les domaines de la santé et du social.

2021 : organisation d'un colloque et d'un séminaire à destination de l'ensemble des professionnels institutionnels ou associatifs. Cinq thèmes sont retenus, petite enfance, parentalité, éducation thérapeutique, repérage de la fragilité, précarité.

Une dizaine de projets sont élaborés à l'issue de ce séminaire qui se réaliseront par la création d'un groupe de travail et une formation pour les professionnels.

## Perspectives et clôture du séminaire

### Clôture et perspectives du séminaire sur le développement des compétences

psychosociales (CPS) des enfants et des jeunes - *Zinna Bessa, Direction générale de la santé (DGS)*

La DGS remercie SPF du travail considérable pour l'organisation de ce séminaire et l'écriture en cours du référentiel national, ainsi que tous les participants pour leur mobilisation.

J'interviens en clôture avec la DGESCO et SPF, mais bien d'autres départements ministériels auraient pu être à nos côtés, tant le sujet est partagé.

Le séminaire a mis en évidence trois piliers forts sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour déployer les compétences psychosociales :

Le premier, la volonté partagée, tant au niveau national que territorial, comme en témoigne la mobilisation importante à l'occasion de ce séminaire et la réunion de nombreux secteurs dont celui de l'enseignement et celui du monde sanitaire et social. Nous devons nous appuyer sur ces dynamiques et interventions existantes dont le séminaire s'est fait l'écho et amplifier le mouvement du partenariat local, de l'appropriation et du renforcement de capacité des professionnels en conciliant approche académique et apprentissage/appropriation par la pratique.

Le deuxième, un engagement politique fort qui a inscrit les CPS dans de nombreux plans et qui prend une acuité particulière, alors que les jeunes paient un lourd tribut en santé mentale suite à la crise Covid ; l'avis du HCSP de juillet 2021 insiste sur les CPS comme déterminants individuels de la santé mentale et les inscrit dans un ensemble de recommandations visant à la promotion et prévention de la santé mentale dès le plus jeune âge. Cet engagement prend un nouvel élan avec la mesure 11 des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie de septembre dernier, qui prévoient de co-construire une stratégie multisectorielle de développement des CPS. Les travaux, pilotés par la Direction générale de la santé et associant de nombreux partenaires, sont actuellement en cours et visent une mise en œuvre de la stratégie dès 2022.

Le troisième, une expertise acquise de votre action et la richesse des connaissances académiques, sur lesquelles nous pouvons compter pour construire maintenant un passage à l'échelle supérieure. Le challenge est considérable : comment ce savoir peut maintenant aider au passage à l'échelle, vers une dimension plus universelle, en conciliant l'évolution des connaissances académiques et expérientielles et aider au plus près les dynamiques territoriales. Le besoin d'outils, accessibles à tous et adaptés, y compris pour le suivi évaluation est évident, pour servir au renforcement de capacité et de la montée en charge.

Nous disposons d'un substrat riche et nous avons une vision commune, celle d'agir tôt, tout au long de la croissance et dans tous les milieux, dans un objectif générationnel. La première stratégie multisectorielle, qui fera l'objet d'une instruction interministérielle à paraître au 1er trimestre 2022, se doit de construire les bases solides pour y parvenir. Elle sera évolutive et s'enrichira au fur et à mesure des expériences des territoires.

Notre ambition, après celle de faire en 2032 la première génération sans tabac, est celle d'une nouvelle génération qui aura bénéficié d'un développement des CPS tout au long de son parcours.

### Thomas Leroux, Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)

Le développement des CPS s'inscrit dans la politique éducative de promotion de la santé et dans la démarche École promotrice de santé, démarche globale et positive qui permet de mieux articuler l'ensemble des actions de promotion de la santé au sein des écoles et des établissements, dans un objectif de pertinence et de cohérence. Elle a notamment pour enjeu de renforcer les connaissances et attitudes favorables à la santé et les CPS pour tous les élèves.

Le développement des CPS est rendu possible en milieu scolaire car toutes les disciplines participent à leur acquisition et toutes les CPS sont présentes dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En outre, la vie de l'école ou de l'établissement constitue un terrain propice à leur mise en pratique. Des séances dédiées, qui intègrent les CPS ou qui sont entièrement consacrées aux CPS, peuvent être proposées aux élèves en complémentarité des enseignements et du socle commun.

Il est en effet essentiel d'outiller les élèves par le développement des CPS afin de contribuer à la construction de leur santé et de favoriser leur réussite scolaire. Pour ce faire, il apparaît primordial de former l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale pour qu'ils soient en capacité de développer les CPS chez les élèves.

Au niveau national, l'année dernière, deux séminaires inscrits au plan national de formation ont accordé une part significative aux CPS : un séminaire dédié à la démarche École promotrice de santé et un autre portant sur la vulnérabilité et la résilience en contexte de crise. Ils se poursuivent cette année. Une sensibilisation très large doit néanmoins être menée avant de développer ou de renforcer la formation de tous les personnels à l'échelon académique. Ces formations devront être adaptées aux besoins et aux dynamiques de chaque territoire, certains étant déjà particulièrement mobilisés sur cette question.

Le milieu scolaire n'est toutefois pas le seul favorisant le développement des CPS chez les jeunes. Ces derniers les acquièrent progressivement, également au sein de leur famille et en interaction avec leur environnement social. Le développement des CPS doit ainsi s'inscrire dans une continuité, sur tous les temps de vie de l'enfant et avec tous les acteurs qui interviennent auprès d'eux.

La parution du référentiel permettra d'approfondir la réflexion afin de travailler la généralisation du développement des CPS, en mobilisant l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des jeunes, tout en garantissant la mise en œuvre de bonnes pratiques.

### François Beck, Santé publique France

Le souhait de Santé publique France est d'accompagner au mieux l'élan très fort des parties prenantes et des acteurs de terrains pour doter les nouvelles générations de la capacité de faire des

choix éclairés et raisonnés et des habiletés à vivre ensemble. Un tel objectif est atteignable grâce aux compétences psycho-sociales, qu'elles soient cognitives, émotionnelles ou sociales.

L'objectif de Santé publique France, notamment à travers ce séminaire, était de mettre en place les conditions permettant à la fois :

- de promouvoir le bien-être et la santé globale dans toutes ses dimensions en favorisant le développement des CPS de tous les jeunes, de la petite enfance aux jeunes adultes.
- de soutenir les adultes en position d'éducation (parents et professionnels) et leur permettre de renforcer leurs propres CPS, ce qui constitue une condition essentielle au développement des CPS des enfants.
- de déployer sur l'ensemble du territoire, dans les différents milieux de vie de l'enfant, des interventions CPS qui soient efficaces et fondées sur les données probantes.

En tant qu'agence nationale de santé publique, nous sommes avant tout visibles en raison de nos campagnes de communication auprès du grand public. Une telle approche permet en effet de toucher rapidement des millions de personnes à un coût réduit.

En tant qu'agence scientifique, Santé publique France a aussi pour mission d'améliorer la santé de la population en incitant les professionnels et les décideurs à mettre en œuvre des interventions efficaces fondées sur les données probantes, et dans l'idéal efficaces (c'est à dire provoquant un retour sur investissement). Nous avons un rôle de prévention, de promotion de la santé de repérage et d'orientation. Nous cherchons aussi à favoriser les innovations pertinentes en prévention. Dans cet objectif, la priorité de l'agence est de promouvoir des interventions qui ont déjà été évaluées en nous assurant que ces interventions soient de nature à réduire les ISTS.

Nous sommes également impliqués dans la qualité du déploiement de certains programmes adaptés à la France, en lien avec des partenaires associatifs comme la Fédération Addiction, Addictions France, le Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale, le Comité National contre le tabagisme (CNCT), le Codes 06...

Nous cherchons à favoriser au maximum les échanges entre les savoirs scientifiques et les savoirs expérientiels. Nous soutenons ainsi des actions, pilotées par la SFSP et la FNES, de capitalisation autour des expériences locales. Ces travaux de capitalisation ont vocation à venir compléter notre registre de programmes validés.

Notre objectif est donc de faire le lien entre le savoir académique issu de la littérature scientifique, souvent internationale, et le savoir expérientiel issu de l'expertise de terrain dont on a vu depuis hier à quel point elle est riche et essentielle à prendre en compte dans la mise en œuvre des interventions.

C'est dans cette perspective que nous avons réalisé un document de référence faisant l'état des lieux des connaissances sur les CPS. Ce document destiné aux professionnels et aux décideurs sera mis en ligne sur le site de SpF au 1er trimestre 2022. Il offre un bilan actuel et exhaustif des connaissances scientifiques et théoriques sur les CPS et les interventions probantes.

Cet ouvrage constitue un cadre théorique qui se donne l'objectif de construire une culture commune et partagée autour des CPS en proposant notamment :



- une définition actualisée et opérationnelle des CPS,
- une classification actualisée regroupant les 9 principales CPS,
- un bilan des effets des programmes probants CPS,
- des critères d'efficacité et de qualité des interventions CPS,
- une démarche d'évaluation des interventions CPS et des instruments de mesure des CPS.

Une synthèse d'une trentaine de pages permettra de rendre ce contenu accessible au plus grand nombre et sera mise en ligne en même temps que le référentiel, début 2022.

Nos prochains livrables seront :

- Un guide pratique CPS proposant des connaissances théoriques et pratiques (issues des savoirs scientifiques et expérientiels) qui devront permettre la mise en place d'interventions CPS fondées sur les données probantes. Ils seront élaborés en lien avec tous les acteurs en particulier ceux de terrain, avec l'aide de groupes de travail, pour une co-construction avec les universitaires et les acteurs travaillant sur les CPS.

Ce guide sera construit selon le cadre théorique et scientifique présenté dans le référentiel. Il donnera des moyens concrets pour développer ces CPS, tels que la mise à disposition d'activités probantes et prometteuses ou de pratiques informelles prometteuses...

- Ensuite viendra un guide pratique sur l'évaluation de terrain qui contiendra des connaissances théoriques et pratiques pour soutenir la mise en place d'évaluations d'intervention CPS par les acteurs de terrain.
- il y aura enfin des supports en ligne afin de faciliter le transfert et l'appropriation des connaissances théoriques et pratiques contenus dans les guides.

Ce séminaire nous a permis d'identifier et d'échanger autour des freins et des leviers comme l'inscription dans la durée et la nécessité de consacrer du temps, l'adhésion, la force des partenariats et l'inscription dans une stratégie interministérielle.

Les périodes de l'enfance et de l'adolescence constituent des phases de développement cognitif, social et affectif qui déterminent à court, moyen et long terme la santé physique et mentale des individus. Elles sont donc des moments privilégiés de la trajectoire de vie pour intervenir dans une logique de promotion de la santé globale et de prévention des problèmes de santé. Les travaux conduits en économie de la prévention confirment d'ailleurs que les retours sur investissement les plus importants, en raison des coûts sanitaires et sociaux évités, concernent les interventions les plus précoces.

L'acquisition de certaines compétences psychosociales par les élèves et plus largement par l'ensemble des jeunes a l'avantage d'influencer à la fois la santé physique et mentale, mais aussi un meilleur apprentissage scolaire et une amélioration du climat scolaire. Elles se situent au cœur des enjeux de promotion de la santé et constituent donc un investissement très précieux en vue d'une vie en bonne santé mentale et physique, et on sait à quel point la santé mentale des jeunes a été éprouvée ces derniers mois.

Ce séminaire a tenu ses promesses grâce à cette mobilisation des équipes et à la qualité des interventions qui ont donné à voir toute la qualité, tout l'engagement des acteurs de terrain dans ces

interventions et tout leur attachement à s'appuyer sur des pratiques efficaces qui nous permettent collectivement d'aller vers une meilleure santé pour chacun.